



Avis Public

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019

Avis est par les présentes donné par la directrice générale et secrétaire-trésorière que, conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le rapport financier et le rapport des vérificateurs externes pour l'année financière 2019 seront déposés lors de l'assemblée régulière du Conseil qui aura lieu **mardi le 3 mars 2020** à 20 H au bureau municipal sis au 49 rue du Couvent à Saint-Simon.

Toute personne intéressée peut assister à cette séance.

DONNÉ À SAINT-SIMON, CE 24 février 2020

Johanne Godin
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication

Je, soussignée, Johanne Godin, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Simon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, le 24 février 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 24 février 2020.

JOHANNE GODIN
Directrice générale et secrétaire-trésorière